bienfaisance qui a été aussitôt convertie en chapelle ardente.

L'ensemble aura donc lieu au local du Bureau de bienfaisance, rue des Fossés, 29.

—o—

En tête du cortège funèbre marchera la compagnie des sapeurs-pompiers et la musique. Derrière le cercueil viendront le préfet du Nord ou son représentant, le maire de Lille et les conseillers municipaux, la commission du Bureau de bienfaisance et la commission des hospices.

Le cortège quittera le Bureau de bienfaisance à dix heures moins le quart et suivra le parcours suivant :

Rue de l'Hôpital-Militaire, rue Nationale, Grande-Place, rue des Manneliers, rue Faidherbe, rue des Ponts-de-Comines et rue de Paris, pour arriver à onze heures, à l'église Saint-Maurice, où sera célébré un service solennel.

L'Administration municipale a fait imprimer 12.000 lettres de faire-part qui seront envoyées surtout dans les quartiers Saint-André et de Wazemmes, où M. Decmet a laissé des souvenirs.

Une femme se jette dans la Deûle. — Sous ce titre nous avons relaté en tous ses détails, la tragique tentative de suicide du pont du Ramponneau : une jeune femme s'était jetée dans la Deûle et n'avait été retirée qu'au prix de laborieux efforts.

Conduite à l'hôpital Saint-Sauveur, elle avait refusé de faire connaître son identité.

A la suite des articles publiés, la police est parvenue à connaître l'état-civil de la pauvre femme et les motifs qui l'avaient poussée à commettre son acte.

Agée de 25 ans, elle est mariée à un ouvrier, Alphonse Wellaine, avec qui elle demeure rue Pierre-Legrand, 209. Elle est mère d'une petite fille de vingt mois, qu'elle ne peut soigner en raison de son travail à la filature où elle est employée, et qu'elle a dû confier à une voisine. De plus elle souffre d'un ulcère à la jambe gauche.

Il y a quelques jours, son mari, à son tour, devint malade et dut quitter ses occupations. Privée de toutes ressources, elle prit alors sa triste détermination.

Revenue à de meilleurs sentiments elle a promis de ne plus recommencer. Elle quittera vraisemblablement l'hôpital aujourd'hui.

Le feu. — Hier soir, vers six heures un quart, un incendie s'est déclaré chez M. Maquet-Devilder, négociant en laines, rue Thiers, 32. Un employé ayant approché une bougie d'un endroit où se trouvait des échantillons de coton, le coton prit feu.

Le feu a été très rapidement éteint par le personnel de la maison, et les pompiers du poste de la Baignerie n'ont pas eu à intervenir.

SAVON DU CONGO Blanchisseur du Congo Victor VAISSIER

ROUBAIX

Au jour le jour

Dans ma causerie d'hier sur l'exiguïté des locaux, mis par les percepteurs, à la disposition des contribuables roubaisiens, je disais que l'Etat gaspillait une partie de nos deniers et que, si cela n'était, nous ne verrions pas nos contributions augmenter dans d'aussi grandes proportions.

Je dois, paraît-il, en rabattre. Oui, si étrange que cela puisse vous sembler, c'est nous qui, bien souvent, gaspillons nos propres deniers ; et il est heureux que l'Administration soit là, parfois, pour nous empêcher de vider plus complètement encore nos porte-monnaie.

Vous serez, comme moi, convaincus de ce fait, quand je vous aurais répété ce que l'on m'a appris.

Voici de quoi il s'agit :

Dans le splendide Hôtel des Postes de la rue Nain, l'Administration des P. T. T pousse le désintéressement jusqu'aux limites extrêmes, n'a pas craint, malgré son évidente pauvreté, de fournir à son heureuse clientèle, des porte-plumes, de l'encre, et même des feuilles toutes préparées pour la transcription des télégrammes qu'elle expédie à si bon compte.

Grâce à ces libéralités princières, les Roubaisiens peuvent annuellement s'épargner une dépense appréciable.

Eh bien ! toutes ces choses coûteuses, ces porte-plumes, cette encre, ce papier, disparaissent fréquemment ou sont mis hors d'usage par le public lui-même.

De ce fait, l'Administration des Postes et Télégraphes se voit, chaque année, dans l'obligation de majorer la note de frais inscrite au compte des contribuables.

Jalouse, ainsi que je vous le disais, de nos intérêts, elle a décidé de sévir contre les auteurs de ce gaspillage. Elle a demandé l'aide de la police pour les pincer plus facilement. On a procédé à sa juste requête, et la police veille.

Aussi, grâce à ces mesures énergiques, pouvons-nous nous attendre à voir, l'an prochain, nos feuilles de contribution sensiblement allégées.

Et si, ma foi, ce bonheur ne nous échoit pas, nous pourrons tout au moins nous féliciter de voir nos intérêts si bien gardés.

Ce qui, en tout cas, pourrait beaucoup plus sûrement arriver, c'est que certains coursiers ou autres espègles, qui passent une bonne partie de la journée à jouer autour des guichets de la Poste et trouvent très amusant de gâcher l'encre et les feuilles de dépêches ou de se jeter les porte-plumes à la tête, se voient un jour l'objet de quelques bonnes contraventions.

Qu'ils y prennent garde ; car, nous les repêtons, la sûreté veille.

Jean de l'Ermitage.

Quatre chevaux électrocutés

DEUX SONT TUÉS. — DEUX AUTRES SONT GRIÈVEMENT BLESSÉS. — LA RUPTURE D'UN FIL TÉLÉPHONIQUE EST CAUSE DE L'ACCIDENT.

Un terrible accident s'est produit, hier, mercredi, un peu avant midi, rue de Lannoy. Deux attelages ont été électrocutés ; deux chevaux ont été tués et deux autres fort atteints. Quelques minutes plus tard, les ouvriers quittant les usines, on eût peut-être à déplorer la mort de plusieurs personnes.

Une voiture attelée de deux chevaux et appartenant à Mme Ve Delerue, savonnière, rue de l'Arbrisseau, 12, à Lille, venant de la direction de Lannoy, se dirigeait vers la place Sainte-Elisabeth. Elle était suivie à une dizaine de mètres, par un camion également attelé de deux chevaux, de la maison Delespierre-Leman, expéditeur rue de l'Alma. On était en pleine tourmente de neige.

Au moment où il arrivait en face de l'épicerie en gros exploitée, au n° 250 de la rue de Lannoy, par MM. Prouvost frères, le conducteur du premier attelage, M. Alphonse Mahieu, 32 ans, rue du Pôle-Nord, 10, à Lille, vit ses chevaux s'abattre brusquement sur le sol.

Ceux-ci venaient de marcher sur l'extrémité d'un fil téléphonique qui, s'étant rompu sous la violence du vent, était retombé sur le trolley du tramway s'y chargeant d'un courant électrique de près de cinq cents volts.

Ignorant ce qui se passait, le conducteur de l'attelage de la maison Delespierre-Leman, M. Alcide Dambuire, 35 ans, rue Fabert, cour Desplechin, s'empressa à son tour de sauter de son siège pour aider les chevaux abattus. Mais à peine avait-il fait quelques pas que ses propres chevaux tombaient également victimes d'un semblable accident.

Sans tarder, le fil téléphonique fut isolé et coupé.

On se rendit compte alors que les attelages avaient chacun un cheval tué et un autre très grièvement atteint, presque entièrement paralysé.

Les deux chevaux blessés furent conduits à la brasserie Delcourt et Salembier d'abord, puis transportés à l'infirmerie de M. Demora, vétérinaire, rue des Fabricants, mandé pour les soigner.

Quant aux chevaux tués, ils furent laissés assez longtemps sur la chaussée, jusqu'au moment où M. Buns, huissier, vint dresser un procès-verbal de constat.

Le fil téléphonique qui avait causé l'accident, s'était détaché d'une herse placée sur un toit, près du boulevard de Reims. Il ne traversait pas la rue de Lannoy, mais il aura été rejeté par le vent sur le trolley et, glissant sur celui-ci, il aura successivement touché les pieds des quatre chevaux rencontrés sur sa route.

M. Delteil, commissaire de police du 2e arrondissement, remplaçant M. Squivée, du 3e arrondissement, a ouvert une enquête pour établir les responsabilités.

Conférences des familles, 16, rue des Fabricants. — Aujourd'hui jeudi, à deux heures et demie précises, Conférence avec projections lumineuses, sur *les Martyrs*, par M. l'abbé Joseph Merlent, professeur au Collège Saint-Pierre, à Calais. Intermèdes musicaux.

Pour les cotisants. — Bibliothèque Gautier. — Tartarin. — Contes du Lundi, de Daudet, à 10 cent. — La dernière de Bécaneau et d'autres œuvres de Jean Drault. — A la LECTURE POPULAIRE, 28, Grande-Rue.

Côtes endommagées. — M. Charles Grard, 44 ans, rue Aubers, 59, chauffeur chez MM. Henry Tennynck et fils, boulevard de Fourmies, a eu deux côtes gauches enfoncées en tombant sur la barre d'appui d'un escalier. Sa guérison, de l'avis de M. le docteur Herbier, nécessitera trois semaines de soins.

Harpe chromatique Pleyel. Vente et location. Seul représentant pour Roubaix-Tourcoing, Marcetti, 3 et 16, rue du Bois, Roubaix.

Tenez la rampe. — Un homme de peine de la Compagnie des Entrepôts et Magasins Généraux de Paris, boulevard d'Halluin, M. H. Bonnel, 52 ans, rue des Anges, 8, est tombé dans un escalier. M. le docteur Desbonnets a constaté de l'hydarthrose au genou droit, et des contusions au genou gauche et à l'épaule droite. Il a prescrit au blessé un repos d'environ trois semaines.

En tombant, M. Louis Delrue, 57 ans, demeurant à Lys, homme de peine chez MM. F. et H. Carissimo, fabricants, quai de Wattrelos, s'est luxé le poignet droit. M. le docteur Vanlaer a, en outre diagnostiqué une fracture probable du radius. Le blessé devra subir un mois de soins.

Les accidents du travail. — Emile Goethals, 45 ans, rue de Rouen, cour Bourlet, 3, charretier chez M. Jules Nys, camionneur : blessé à la cuisse gauche par son cheval. 15 jours de repos.

— M. Gustave Leveagle, 20 ans, rue Cugnot, 51, plafonneur chez M. Emile Dumortier : contusionné à la cuisse gauche en tombant à la suite d'une glissade. 15 à 20 jours.

— M. Charles Blaes, 33 ans, rue des Champs, 5, à Wattrelos, homme de peine chez MM. Boulangé et Prégnac, fabricants : main droite écrasée par une enclume. 12 jours.

— M. Ferdinand Allard, 27 ans, rue de l'Alma, fort Frasez, 48 bis, chauffeur chez MM. Allart frères : lumbago traumatique en tombant dans un escalier.

— M. Jules Vandemortcele, 32 ans, au Mont-à-Leux, homme de peine chez M. Léon Ollivier, constructeur : piqûre infectée à la main gauche par une pièce de fonte. 12 jours. Docteur Vanlaer.

— M. René Daneudt, rue d'Espagne, 1, garçon boulanger à la Coopérative l'Indépendance : brûlé au bras droit par de l'eau bouillante. 15 jours.

— Mlle Rachel Defranne, 17 ans, rue de Tourcoing, 140, à Croix, soigneuse chez MM. C. et J. Pollet, fabricants : piqûre infectée à l'annulaire gauche par une broche. 12 jours.

— M. Edouard Leclercq, 19 ans, rue du Téléphone, 25, à Croix, apprêteur chez MM. A. Dénis et Benoist : main droite écrasée par les organes de son métier. 15 jours.

Un conducteur de charbon blessé. — M. Alexandre Murth, 28 ans, rue de l'Ouest, 17, est tombé sur un rail, hier après-midi, au moment où il chargeait, à la gare, du charbon, pour le compte de son patron, M. Lepoutre-Six. Il s'est fait de violentes contusions aux reins. Après avoir reçu les soins d'une docteur, il a été admis à l'Hôtel-Dieu.

Rupture du trolley. — Hier soir, vers quatre heures, un fil de trolley s'est rompu, Grande-Rue, sous le pont du Laboureur. Aucun accident ne s'est heureusement produit. La circulation des tramways a été longtemps interrompue entre le Laboureur et la place de Wattrelos.

Chronique du vol. — Pierre Pollé, 9 ans, rue des Longues-Haies, cour Vroman, et Auguste Roussel, 11 ans, rue de Sébastopol, 85, ont été l'objet d'un procès-verbal hier, pour vol de deux paires de pantoufles dérobées à l'étalage de M. Guichard, marchand de chaussures, rue du Vieil-Abreuvoir, 17.

— M. Delteil, commissaire de police du IIe arrondissement, a ouvert une enquête sur un vol dont un marchand de cuir et crépins, M. J.-B. Vernier, rue des Arts, 235, déclare avoir été victime dans la nuit de lundi à mardi.

Des cambrioleurs ayant pénétré chez M. Vernier après avoir escaladé le mur qui sépare sa cour de la cour banale Ducrocq, avaient bouleversé tous les meubles du rez-de-chaussée et dérobé, dans la cave, une somme de 285 francs et trois pièces de cuir valant ensemble 60 fr.

Pour ne pas être troublés dans leurs opérations, les malfaiteurs avaient arcboutés une chaise contre la porte de la cuisine, si bien que mardi matin en descendant de leur chambre, les locataires de la maison eurent toutes les peines du monde à ouvrir cette porte.

On ne possède aucun indice qui puisse mettre sur la piste des auteurs de ce méfait.

Arrestation d'une expulsée. — Les agents Paris et Gaillet ont arrêté, hier matin, rue d'Hem, Ida-Maria Philippé, 26 ans, sans domicile fixe, récemment sortie de la prison de Rennes et qui se trouve sous le coup d'un arrêté d'expulsion.

—x—

ETAT-CIVIL DE ROUBAIX

✠ CHOCOLAT THOMAS 5, r. du Priez LILLE

du 8 janvier

Naissances. — Raymonde Lièvrouw, rue Basse-Masure, 12. — Alice Catrice, rue des Longues-Haies, 204. — Marguerite Ocula, rue Bernard, cour Clarisse, 3. — Lucienne Van Laere, rue Daubenton, 225. — André Dutoit, boulevard de Reims, 60. — Richard Samaille, boulevard de Cambrai.

Mariages. — Lucien Destrebecq, employé de commerce, et Marie Decritz, piqueuse. — Félix Verfaille, brossier, et Léonie Catteau, sans profession.

Décès. — Léon Lejeune, 44 ans, rattacheur, rue Blanchemaille. — Félicien Soyez, 10 m., rue Saint-Jean, 169. — Adèle Serrure, 81 ans, sans profession, rue de l'Amiral-Courbet, 42. — Henriette Cattel, 70 ans, sans profession, rue Barbieux. — Louise Thirel, 32 ans, servante, boulevard d'Armentières, 108.

CAISSE D'EPARGNE DE ROUBAIX

5, rue du Chateau, 5

Séances des 4 et 5 Janvier

CAISSE CENTRALE ET SUCCURSALES		VERSEMENTS Nombre	VERSEMENTS Nombre de livrets	VERSEMENTS Sommes	REMBOURSEMENTS Nombre	REMBOURSEMENTS Nombre de livrets	REMBOURSEMENTS Sommes
Roubaix	Samedi	237	37	30.399 »	146	34	36.862 84
	Dimanche	417	38	50.943 »	304	29	37.177 48
Lannoy		62	8	6.870 »	40	4	1.984 40
Croix		21	4	1.381 »	4	»	» »
Wattrelos		36	3	3.931 »	8	1	6.771 40
Accq		18	9	2.080 »	7	1	2.791 »
Totaux		771	79	95.605 »	505	75	85.084 76

Administrateurs de service :

A Roubaix, MM. Louis Prus, Georges Masure, Edouard Blondez, E. de Marsilly, Arnould-Delcourt, Auguste Bayart, Victor Dupont, A. Fournier, Ch. Masure et Nollet-Carré, directeurs. — A Lannoy, M. Edouard Deffrennes. — A Croix, M. Léon Germain. — A Wattrelos, M. Malfait-Ivre. — A Accq, M. Ch. Reloose.

Caisse de Service. — La caisse est ouverte pour les versements et les remboursements, les samedis, de 9 h. à 10 h. 1/2., et les dimanches, de 9 h. à 11 h. Les opérations se font en même temps. — Les bureaux sont ouverts *tous les jours de 9 h. à midi*, pour les demandes de remboursements et renseignements de toute nature, ainsi que pour les règlements d'intérêts sur les livrets.

Les remboursements partiels, dont le montant n'excède pas 500 francs, sont payés à vue, (sans demande préalable), pendant les heures de séance (Samedi et Dimanche matin), sur la simple présentation du livret par le titulaire ou son fondé de pouvoir, jusqu'à concurrence des fonds en caisse.

Le Caissier, Souverain.

Nota. — Mardi et Jeudi, de 9 à 11 heures, séances spéciales pour le paiement des intérêts (livrets de 1.500 fr.).

WATTRELOS

Ce soir, à huit heures, réunion mensuelle de la Jeunesse Catholique, groupe Saint-Maclou.

Assistance aux vieillards. — Les bons de paiement du mois de décembre sont à la disposition des intéressés, au bureau d'assistance, carrière des près :

Jeudi. — Pour les titulaires dont les noms commencent de A à D.

Vendredi. — De E à M et samedi pour le reste.

La fraude. — Les préposés des douanes Darras Jean et Daneuville Henri, de la rue de Leers, ont arrêté au pavé des Ballons, Charles Haesaerickx, apprêteur, 16 ans 1/2, rue Bernard, 5 à Roubaix. Il était porteur de trente boîtes d'allumettes chimiques, valeur 13 fr. 50

CROIX

L'inspection des viandes. — L'arrêté municipal concernant l'inspection des viandes a reçu l'approbation préfectorale.

Mardi, première journée d'application, aucun boucher ne s'est présenté pour la vérification. Mercredi, quelques-uns, parmi lesquels le président de la Corporation, se sont soumis à l'arrêté. Il est probable que tous ne tarderont pas à s'incliner.

La neige est tombée abondamment mercredi à midi. Des fils téléphoniques se sont rompus, notamment rue de la Gare.

— Ainsi que cela se produit à chaque apparition de la neige, les aiguilles de l'horloge de l'église Saint-Martin, ont refusé de remonter après la demie. Elles marquent encore 11 heures 1/2.

L'état de la malheureuse Clémence Depoorter, s'est aggravé, hier, à partir de midi. On s'attend à une issue fatale à tout instant.

Accidents de travail. — Au peignage Heldent et Cie, Ed. Cocheteux, 25 ans, rue de Metz, s'est enfoncé un morceau de bois dans la main droite. 8 jours de repos.

— Au tissage d'ameublement, Edouard Dumortier, de Tourcoing, a fait une chute dans l'atelier. Entorse du genou gauche. 15 jours de repos.

WASQUEHAL

Projections. — Aujourd'hui, dans la salle du Patronage, conférence avec projections, sur « Jeanne d'Arc », pour les écoliers qui viendront en grand nombre s'édifier au récit des hauts faits de la grande française.

En tombant. — Une servante de M. A. Gros, teinturier, rue Jean-Bart, Marie X..., traversait la cour de l'usine en portant deux brocs d'eau chaude. Soudain elle fit un faux-pas et tomba à la renverse, heurtant de la tête les pierres de la cour, si malheureusement qu'une épingle de cheveux lui est entrée profondément dans la nuque. Cette accidentée, dont les douleurs à la tête sont vives est dans un état satisfaisant.

Accident. — A l'usine Eyckan-Leroy, Alfred Magnon, 30 ans, rue de Lille, quartier du Cimetière, a reçu sur la jambe droite une plaque de tôle qui lui a fait plusieurs contusions assez graves. 15 jours de repos.

FLERS-BREUCQ

Réunion de Cercle d'études. — Ce soir, jeudi, à huit heures très précises, réunion de Cercle d'études, pour les membres de l'Avant-Garde Catholique du Sart. — Sujet d'études : « Les Croisades ».

LANNOY

Accidents de travail. — Un tisserand de chez M. Ferdinand Leborgne, M. Jules Decaudt, 31 ans, hameau du Voisinage à Touffiers, s'est blessé à la main gauche en enboîtant l'ensouple à son métier. Plaie de l'annulaire et du médius nécessitant un repos de 20 jours. Docteur Parmentier.

— M. Auguste Delfosse, 30 ans, à Lys, magasinier à l'Union des Tramways, a heurté violemment une grosse bobine de cuivre en la chargeant sur un camion. Contusion du thorax. 15 jours de repos. Docteur Parmentier.

LYS-LEZ-LANNOY. — du 7 janier. — Naissance. — Leblanc René, rue de l'Eglise.

ASCQ

Arrestation. — Les gendarmes de Lannoy ont arrêté mercredi matin, Linglin Louis, ouvrier agricole, qui doit purger 4 jours de prison en vertu d'une contrainte.

L'Imprimerie de la *Croix du Nord*

se charge de l'exécution rapide et soignée des

Têtes de Lettres, Factures, Mémorandums Traites, Brochures, Tracts, etc.

TOURCOING

Jeunesse Catholique de Saint-Christophe — Ce soir, jeudi, à huit heures un quart, aura lieu, 85, rue des Ursulines, la réunion mensuelle du groupe Saint-Christophe.

M. l'abbé Reboux donnera une conférence, avec projections, sur la Russie.

Les jeunes gens sont priés d'être exacts et de réclamer à l'entrée leur carte pour l'année 1908.

Les funérailles de M. Jules Lehoucq, négociant, de la firme Lehoucq et Charlet ont eu lieu mardi, à dix heures et demie, à Saint-Christophe.

Le deuil était conduit par M. Albert Lehoucq, fils du défunt et par M. Georges Lehoucq, adjoint au Maire de Roubaix, son frère.

Dans l'assistance on remarquait MM. Charlet, associé du défunt ; Motte, maire de Roubaix ; Trystram, sénateur ; Chatelain, ancien sénateur, conseiller municipal de Roubaix ; Cordier, Flament, Salembien et Leconte, adjoints au Maire de Tourcoing ; Louis Lorthiois, président du Cercle Commercial ; Georges Lefebvre, président, Bernard-Flipo, ancien président du Tribunal de Commerce ; Georges Duvillier, vice-président de la Chambre de Commerce ; Thaune, consul de Belgique, etc., etc.

Au cimetière un discours a été prononcé par M. Ringot, proviseur du Lycée.

Funérailles d'un soldat. — Les funérailles du soldat Camille Castelain, du 84e régiment d'infanterie à Avesnes, mort accidentellement dans les circonstances que nous avons racontées, ont eu lieu mardi, à huit heures, en l'église de Notre-Dame de Lourdes. Une délégation de 23 camarades du défunt, sous les ordres du sous-lieutenant de Chaumontel, rendait les honneurs militaires. Le deuil était conduit par le père et les frères du défunt. Tous les soldats permissionnaires et des délégations de la douane, de la gendarmerie, de la police et des divers services de la ville, assistaient aux funérailles.

Au cimetière, M. le lieutenant de Chaumontel a prononcé un discours dans lequel il a retracé les circonstances de l'accident, cause de la mort du soldat Camille Castelain.

Accidents de travail. — M. Emile Billet, ouvrier de lavage, au peignage de la Tossée, s'est fait une déchirure musculaire. Docteur Hurtiez : repos de 10 jours.

— M. Adolphe Verquin, 34 ans, potassier, rue d'Alsace, a eu la main droite coupée par du verre. Docteur Decherf ; 15 jours.

— Mlle Marie Lefebvre, 16 ans, piqueuse, boulevard Gambetta, 241, piqûre infectée du pouce droit. Docteur Deldalle ; 10 jours.

— M. Achille Mace, 38 ans, chauffeur, rue Ste-Barbe, plaies de la jambe gauche. Docteur Defosses ; 12 jours.

— M. Julien Vanhuzon, 16 ans, donneur de fils, boulevard Gambetta, 241, entorse dorsale en soulevant une chaîne. Docteur Dispa ; 8 jours.

Caisse Commerciale de Roubaix

V. LEMOIGNE & Cie

Roubaix, 73, rue Nain

Tourcoing, 7, rue du Sentier

Correspondant pour l'Etranger :

Caisse Commerciale Meuseres (Belgique)

Ordres de Bourse, Coupons, Souscriptions

—x—

ETAT-CIVIL DE TOURCOING

du 8 janvier

Naissances. — Tanghe André, rue du Brun-Pain. — Dervaux Magdeleine, rue d'Anvers, 64. — Roussel Marie, rue Magenta, 74. — Bataille Céline, rue d'Athènes.

Décès. — Lanneuw Yvonne, 3 mois, rue des Girondins, 5. — Beys Germaine, 9 jours, rue de Reims.

Caisse d'Epargne et de Prévoyance DE TOURCOING

Séances des 5 et 6 Janvier 1907

Désignation des Caisses		VERSEMENTS Nombre	VERSEMENTS Nombre de livrets	VERSEMENTS Sommes	REMBOURSEMENTS Nombre	REMBOURSEMENTS Livrets soldés	REMBOURSEMENTS Sommes
Tourcoing	Dim.	246	33	46 078 »	478	14	57.063 50
	Lun.	115	15	19.240 »	224	3	27.995 51
Blanc-Seau		35	4	3.341 »	9	3	1 223 50
Croix-Rouge		94	8	5 120 »	8	1	1 148 13
Halluin		26	6	3.081 »	8	»	1.740 »
Linselles		5	1	1.561 »	8	1	4.500 80
Reneq		12	»	8.160 »	12	2	2.844 50
Bondues		11	»	830 »	3	»	1.500 »
Bousbecque		7	»	185 »	1	»	47 41
Neuville		10	2	2.410 »	3	1	1.740 20
Mouvaux		14	»	1.143 »	4	1	1.000 41
Totaux		574	67	86.690 »	754	27	98.853 37

Administrateurs de service :

A Tourcoing, le dimanche, MM. Georges Lombard et Liboire-Gruard ; le lundi, MM. Achille Duvillier et Urbain Robbe. — Au Blanc-Seau, M. E. Thieffry. — A la Croix-Rouge, M. E. Courtois. — A Halluin, M. L. Odou. — A Linselles, M. A. Delvordre. — A Reneq, M. E. Descottignies. — A Bondues, M. Debeulle. — A Bousbecque, M. L. Dalle-Lerthiois. — A Neuville, M. H. Phalempin. — A Mouvaux, M. L. Carlier.

Jours et heures des séances

A Tourcoing, 30, rue Nationale, le dimanche, de 9h. 1/2, à midi ; le lundi, de 10 h. à 11 h. 1/2.

Au Blanc-Seau, de 8 h. à 9 h. 1/2.

A la Croix-Rouge, de 9 h. à 10 h.

Dans les succursales de 10 h. 1/2 à midi.

Les salles d'attente sont ouvertes une demi-heure avant celle fixée pour les opérations qui se font toutes simultanément.

BOUSBECQUE

Fête de famille. — Mercredi après-midi, toutes les bonnes au service des familles Lecomte, Delle, Dupres, Lemaître, etc., s'étaient réunies pour fêter quelques-unes d'entre-elles qui avaient obtenu une récompense spéciale pour leurs longs et fidèles services.

La Société des Sciences, de l'Agriculture et des Arts de Lille vient, en effet, de décerner des récompenses à trois Bousbecquoises, Mlle Félicie Desobry, une médaille d'honneur en argent pour 42 ans de service chez Madame veuve Lecomte ; Mlle Philomène Desrumeaux, une médaille d'honneur en argent, pour 40 ans de service chez Mademoiselle Piat, à Roubaix ; Mlle Pauline Marescaux, une médaille d'argent pour 35 ans de service chez M. Paul Lemaître, d'Halluin.

Un superbe banquet, dû à la générosité de Madame veuve Lecomte, fut servi aux heureuses lauréates et à leurs amies au nombre d'une trentaine. Pendant le repas, les enfants de M. Joseph Lecomte et de M. Dupres, notaire à Roncq, exprimèrent en de gentils compliments la reconnaissance des familles et offrirent à celles qui les avaient élevés, de magnifiques corbeilles de fleurs : ces dames vinrent aussi complimenter et remercier leurs dévouées servantes, puis la réunion se termina dans la plus saine gaieté.

Toutes nos félicitations aux braves Bousbecquoises.

BOUSBECQUE. — Naissances. — Suzanne Messelis. — Yvonne Callemeyn. — Alphonsine Dumortier.

Publications. — Gustave Pouillie et Marie Lemesre.

Décès. — Edouard Firmin, 28 ans. — Louis Gunst, 66 ans.

HALLUIN. — Du 8 janvier. — Naissance. — Bokaert Anaïse, rue de la Panneterie.

Mères de Famille!

Vous toussez? Votre fillette a la coqueluche? Votre mari est enrhumé? Il a des picotements de la gorge, de la transpiration, des étouffements? Ce soir, prenez tous du

Sirop des Vosges CAZÉ

demain la guérison entrera chez vous.

Profitez de l'expérience acquise. Beaucoup de cas :

« Deux de mes enfants toussaient, l'un avait la « coqueluche, l'autre un gros rhume ; le mal sortait « était très pénible et rien ne pouvait les soulager. « Votre Sirop des Vosges m'a rendu un grand « service ; en quelques jours la toux disparut. »

Cette lettre est envoyée par Mme Vernus, de Rosières-aux-Salines (Meurthe-et-Mos.).

ATTENTION ! N'accepter rien autre, car rien ne saurait produire le même effet.

Le Flac, Pr. Gr. Phcien, St. Jos Vénès ; Ve Pharmacien et CAZÉ Lon-Gambetta (Annexe) Grès-St-Paul et gr. Phcies.

LINSELLES

Les prémices. — Mercredi, M. l'abbé Lotigier, nouveau prêtre, ordonné à la Noël, célébrait sa messe de prémices.

Le nouveau prêtre est le fils de M. et Mme Lotigier-Delahoutre et neveu de M. Alphonse Delahoutre, conseiller municipal.

M. Lotigier était assisté à l'autel par M. Lamotte, préfet des études au Collège St-Jude, à Armentières, remplaçant le Supérieur de cet établissement.

Etaient dans les stalles, MM. Leroux, vice-doyen, curé de Linselles ; Delannoy, supérieur du Petit-Séminaire d'Hazebrouck ; Heloire, professeur au Petit-Séminaire d'Haubourdin ; Delerue, curé du diocèse de Laon ; Bouillet, vicaire à Saint-Pierre à Croix ; Vanheweck, curé de Nordpeene ; Leynaert, Mation, Lippens, Tâch, Maertens, ces deux derniers vicaires à Linselles. Plusieurs prêtres originaires de Linselles, MM. Villers, Dehainel, Tiberghien, etc., etc.

Dans la nombreuse assistance on remarquait MM. Hopsomer, maire de Linselles ; Demarcq et Mahieu, adjoints ; Dupont, ancien maire ; Catteau, ancien adjoint ; Lefebvre, Marescaux, Dumortier, conseillers municipaux.

Le sermon fut donné par M. le chanoine Debrabant, doyen de Notre-Dame, à Tourcoing, qui parla du prêtre, soutien et lumière du monde : par ses prières, compensation aux indifférences et aux blasphèmes du monde ; par les sacrements qu'il administre ; la doctrine qu'il enseigne, le sacrifice de la messe qu'il célèbre.

La maîtrise paroissiale exécuta une messe d'un grand goût, sous l'habile direction de M. Th. Dillies, maître de chapelle. A l'élévation, M. Paul Delahoutre, cousin du célébrant, chanta un « O Salutaris » de Lefebure.

Après la messe une procession eut lieu dans l'église au chant du « Magnificat ».

A midi, un banquet réunissait les amis et la famille du célébrant dans la salle du Patronage.

MOUVAUX

TRAMWAYS OUVRIERS

Nos lecteurs se souviennent que M. Duez, ingénieur-chef de l'Exploitation de la Compagnie des Tramways de Roubaix-Tourcoing, avait prié M. Henri Montaigne, conseiller municipal, de lui envoyer, par l'entremise de M. le Maire de Mouvaux, une pétition revêtue des signatures des intéressés, à l'effet d'obtenir un car supplémentaire le matin.

La pétition, déposée à l'estaminet du Mouton-Blanc, a été signée par plus de 50 ouvriers.

Elle a été remise à M. le Maire qui l'a fait parvenir à M. l'Ingénieur-Chef.

LE BLOC VEUT AFFAMER LES PAUVRES !

Tous ceux qui paient plus de 12 fr. 50 par mois pour leur loyer (vous lisez bien : douze francs cinquante centimes ! ! !) seront astreints dorénavant à payer la contribution personnelle mobilière, à Mouvaux. — Tandis qu'à Roubaix, on n'est taxé qu'à partir de 30 francs de loyer par mois, ici à Mouvaux on le sera à partir de 12 fr. 50 ! ! !...

Ainsi le veut le Bloc, ainsi l'a voulu au conseil municipal, la veille de Noël, le maire Désiré Duhem, avec les cinq conseillers blocards présents, F. Surmont, A. Brame, P. Duhamel, C. Blondel et H. Vaillant ! ! !

Heureusement, les conseillers libéraux étaient en majorité !

Ils ont maintenu le chiffre de 18 francs voté en juin, et forcé le maire, bon gré, mal gré, à envoyer une délibération motivée à M. le directeur des contributions directes.

Quinze jours se sont écoulés depuis ! Qu'a fait le Maire ? A-t-il exécuté les ordres qu'il a reçus en séance ? Oui ? ou non ?

En attendant sa réponse, et celle du directeur des contributions, que nos amis tiennent bon ! — Il y va de l'intérêt de tous nos concitoyens, en particulier des pauvres ! — Avec la taxe à partir de 12 fr. 50 par mois, les trois quarts des inscrits au Bureau de bienfaisance seraient astreints à payer des contributions ! ! ! !...

Quel pays enchanteur que Mouvaux dirigé par les blocards ? ?

Vivement le coup de balai à tous ces incapables qui nous gouvernent pour le moment.

Un contribuable malheureux.

La 2me section des Prévoyants de l'Avenir. — Les rentiers des années 1887 et 1888 qui sont domiciliés dans la commune sont instamment priés de passer au siège de la section, rue de Lille, 137, à l'auberge du Mouton Blanc pour signer leur certificat de vie.

Les certificats des intéressés y sont déposés à partir de ce jour jusque dimanche soir 12 courant, à 5 h.

Il est rappelé que ceux qui sont étrangers à la commune que leur certificat doit être déposé à la même adresse pour cette date également et signé.

MARCQ-EN-BARŒUL

Suites mortelles d'un accident. — Mme Lemigre, qui, ces jours derniers, avait été renversée par un fiacre et qui avait eu de ce chef plusieurs côtes fracturées, est morte pendant la nuit de lundi à mardi, des suites de ses blessures.

DÉPÊCHES DE LA NUIT

M. BARTHOU A COURRIÈRES

Arras. — Nous parlons en seconde page de la visite du ministre des Travaux publics à Courrières. Voici les détails que nous fournit à ce sujet notre correspondant spécial :

M. Barthou a visité plusieurs galeries de la mine. Le cortège précédé par deux sauveteurs portant deux souris blanches pour signaler le danger d'asphyxie s'est dirigé vers le foyer de l'incendie où l'air était presque irrespirable. Presque toutes les lampes s'éteignirent.

Le ministre a longuement questionné M. Lemal, délégué mineur de la fosse et M. Léon, ingénieur en chef du contrôle des mines. Il a félicité M. Lemal et a déclaré que toutes les mesures de précaution étaient bien prises.

Le cortège ministériel est retourné à Arras en automobile. Après avoir déjeuné à la Préfecture, M. Barthou est parti dans l'après-midi pour Paris.

Tous nos lecteurs nous disent : Rien de meilleur que le *Chocolat Delespaul-Havez*. C'est vrai.

NOUVELLES MILITAIRES

Le général de brigade Geil, commandant par intérim la 3e division d'infanterie coloniale, a été promu au grade de général de division dans la première section des cadres de l'état-major général des troupes coloniales en remplacement du général de division Dodds, placé dans la section de réserve.

Le général Geil est maintenu dans son commandement.

Le général de division Michel Lelong, commandant la 40e brigade d'infanterie, est placé dans la 2e section de réserve.

Le capitaine d'infanterie hors cadres Vibert, mis à la disposition du ministre des affaires étrangères pour être employé dans la police marocaine, a été remis à la disposition de son arme (service).

L'AVIATION

Paris. — Un nouveau prix de 10.000 fr. offert par M. Armengaud jeune sera disputé en 1908 et sera attribué au premier aviateur qui parviendra à se maintenir dans les airs pendant un quart d'heure.

LE TRAITRE ULLMO

Toulon. — Le lieutenant de vaisseau Devarenne a entendu deux témoins pour éclaircir certains points de la déclaration faite lundi par Ullmo en présence de son défenseur.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

(Suite)

Paris. — Toutes les chambres réunies ont rendu, hier, leur arrêt sur la question d'interprétation de la loi de 1898, sur les accidents, qui leur était soumise.

Les arrêts des cours d'appel de Toulouse, Montpellier, Agen, avaient attribué des pensions à des ouvriers victimes d'accidents de travail, ou à leurs ayants-droit, alors qu'au moment où les accidents étaient survenus ces ouvriers